



Chantier de mise en sécurité des dépôts massifs de scories dans les calanques entre le Mont Rose et Callelongue à Marseille

Des aléas de chantier dans la mise en œuvre des travaux programmés du 1^{er} septembre 2025 au 31 mars 2026 contraignent à revoir la date de fin des travaux

La première période de travaux de mise en sécurité des dépôts massifs de scories, programmée sur sept mois, s'achève bientôt.

Le caractère remarquable du site dans lequel se déroule cet ambitieux chantier l'a rendu très complexe. Ceci a accru l'impact des aléas techniques et météorologiques subis et aggravé le retard de chantier.

Ainsi, si les travaux ont progressé de manière satisfaisante depuis le 1^{er} septembre 2025, deux difficultés ont eu des répercussions sur son bon déroulement :

- les entreprises de travaux n'ont pas toujours été en mesure de remplir correctement les obligations auxquelles elles étaient tenues, conduisant le maître d'ouvrage ADEME à suspendre les travaux à plusieurs reprises ;
- les importants aléas météorologiques (pluie, houle et vents) en janvier et février 2026 ont significativement ralenti le bon avancement des travaux, sur tous les sites.

Il en résulte les décisions suivantes :

1. **terminer le chantier au maximum au 31 mars 2026 : achèvement de la mise en sécurité de trois dépôts de scories à Saména (dépôt DSa02) et sur le carneau de Mauvais Pas (dépôts CMPa01 et CMPa02) ;**
2. **poursuivre jusqu'au 24 avril 2026 la mise en sécurité des autres sites, conformément aux décisions du comité de suivi le 28 janvier 2026 :**
 - 2 dépôts supplémentaires seront achevés : à Saména (dépôt DSa04) et au port de l'Escalette (dépôt DEs01) ;
 - les travaux seront suspendus sur le dépôt DSa03 à Saména : si la mise en sécurité des scories sera réalisée, l'achèvement de l'insertion paysagère sera reportée.
3. **Restituer au public l'ensemble des espaces et des équipements dès que possible**



- **1er avril 2026** : retrait de l'alternat de circulation situé au droit de la calanque des Trous et réouverture au public du parking ;
- **1er mai 2026** : réouverture au public de l'accès à la calanque de Saména et aux parkings de Napoléon, du port de l'Escalette et de Saména.
- 4. **reporter les travaux non terminés sur la phase 2 du chantier, à compter de septembre 2026** :
 - à la calanque des Trous (dépôt DTr01) ;
 - à Saména (dépôt DSa03), pour réaliser l'insertion paysagère et la remise en état de la voirie.
- 5. **préparer les travaux prévus en phase 2 du chantier, durant l'hiver 2026-2027, en informant** l'ensemble des habitants et professionnels du secteur lors d'une réunion publique.

Cette réunion sera organisée avant l'été 2026 et présentera les travaux reportés ainsi que les chantiers majeurs prévus en phase 2, notamment à Callelongue et aux Goudes.

L'information en continu sur le chantier se poursuit, grâce au site internet :

<https://calanques-de-marseille.ademe.fr/>

Le site internet dédié au chantier continuera à être mis à jour pour préciser, par site, les activités à venir, notamment en vue de la seconde phase de chantier.